

A retourner par mail à : <a href="mailto:contact@grimpalarb.fr">contact@grimpalarb.fr</a>

## DOSSIER CENTRE DE LOISIRS

Parc d'aventure - OISE - Entre Compiègne et Pierrefonds - D547 - Face aux Etangs St Pierre

## BON DE COMMANDE CENTRE DE LOISIRS

Ou par courrier à GRIMP A L'ARB - 2 Sente de la Fontaine Vannière - 60350 Pierrefonds

•	
Centre de Loisirs de :	
Nom et prénom du responsable :	
CP:	Ville :
Téléphone :	Fax:
Portable:	Email:
Nom, prénom et portable de la personne responsabl	
	révue :
/ / 2024	Horaire d'arrivée :

Descriptif <sup>(1)</sup>	Tarif*	Nombre	Total
Parcours Petits Ecureuils / Petits Hérissons	10,00 €		
Parcours Ecureuils, Hérissons et Petits Aventuriers	12,00€		
Parcours ados/adultes -	ligne de vie conti	nue	
Circuit DECOUVERTE (6 parcours) (2)	19,00 €		
Circuit CONFIRME (10 parcours) (2)	24,00€		
Nombre d'accompagnateur gratuit			
Forfait opérateur Grimp à l'arb supplémentaire (3)	90,00€		
(1) Se rapporter au règlement pour choisir le parcours adapté (2) Accompagnement 1 pour 10 gratuit au-delà payant (3) Cf. règlement en cas d'un nombre d'animateur insuffisant de votre part * sous réserve de la taille de l'enfant réellement mesuré sur place sur notre toise		TOTAL TTC	
		Acompte 20 %	

## CONDITIONS DE REGLEMENT

Nous vous demandons pour valider la réservation un acompte représentant 20 % du montant global à envoyer par chèque. Ce chèque n'étant pas encaissable avant le jour de votre visite.

- le jour de votre visite vous payez le complément OU vous payez la totalité et nous vous rendons le chèque d'acompte Vous pouvez réajuster le nombre de participants jusqu'à 5 jours avant votre visite (confirmation par mail ou courrier demandée), ANNULATION (confirmation par mail ou courrier demandée)
  - Pour raison climatique : 48 h avant pour obtenir remboursement de l'acompte
  - Autres motifs : 8 jours avant pour obtenir le remboursement de l'acompte

Attention en cas d'une autre demande de réservation sur le même créneau, nous vous tiendront informé et nous pourrons donner la priorité au groupe qui aura réglé son acompte même si sa demande de réservation est postérieure.